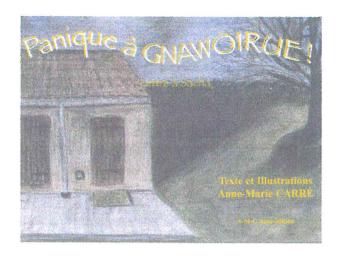
OIGNARUE

HAUTER ONIVAL Bulletin d'informations

Bulletin de mars 2005





Comment d'une petite sculpture taillée dans une branche de peuplier sont nés deux albums pour enfants.

Woigny...aui est Woigny ?

Petite statuette en bois, Woigny est le correspondant privilégié entre une grand-mère et son petit-fils. C'est lui qui écrit les histoires, dessine, explore et découvre des lieux merveilleux et mystérieux pour un petit garçon de six ans.

Comment ne pas se prendre au ieu ?

Les dessins aux pastels s'affinent, les paysages environnants se précisent, les héros des histoires prennent vie. Peu de pas restent à faire entre l'envoi de ces mails à Sacha et l'idée d'en faire des albums pour enfants et de les publier.

Ainsi sont nés " Panique à Gnawoirue" et " Ils voulaient voir la mer".

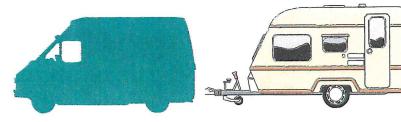
Une présentation aux enfants de l'école est envisagée dans le cadre de " La lecture à l'école".

Une vente de livres aura lieu en mairie le vendredi 8 avril à partir de 16h30.

Ils sont également disponibles dans les Points Presse de Ault, Mers et Escarbotin.

Bonne lecture.

LES GENS DU VOYAGE



Le 12 novembre 2004, la commune de Woignarue reçoit un courrier des gens du voyage. Sur ce courrier on apprend la création d'une association des gens du voyage (Association Nationale et Européenne de type loi 1901, dénomée S.O.S GENS DU VOYAGE).

Cette association S.O.S Gens du Voyage fut créée fin octobre 2003, elle fait partie d'un organisme interne intitulé "Organisation des Grands Passages". Elle est chargée de centraliser les projets de missions formulés par les pasteurs pour l'ensemble du territoire national et d'organiser le déroulement en relation avec les représentants de l'Etat dans chaque département, groupements de communes ou communes concernés.

Cette lettre nous informe de leur souhait de s'installer dans notre marais pour la période du 31 juillet au 7 août 2005 pour une mission évangélique placée sous la responsabilité de plusieurs pasteurs.

Pour donner suite à ce courrier, la Mairie adresse la lettre suivante à l'association S.O.S Gens du voyage.

Par courrier du 12 novembre dernier, vous m'informez que vous allez séjourner sur notre territoire du 31/07 au 07/08/2005 dans le cadre de vos missions évangéliques.

Je tiens à vous préciser qu'il m'est impossible de vous donner mon accord car ou vous avez l'habitude de stationner, c'est-à-dire dans le marais du hâble d'Ault, tout ce secteur des Bas-Champs est compris dans un espace naturel sensible.

En effet, cette zone est séparée de la mer par un cordon de galets formant une digue haute d'environ 8 mètres, le site est caractérisé par un paysage plat et ouvert. L'eau est un facteur omniprésent qui dessine un réseau constitué de vastes plans d'eau naturels ou artificiels.

La qualité écologique exceptionnelle de ce site réside dans la très grande diversité des milieux : végétation des galets, des prés salés, des pelouses graveleuses, des dunes, des prairies plus ou moins halophiles, des marais, des dépressions humides, des eaux douces et saumâtres. Certains de ces milieux sont particulièrement rares et menacés au niveau européen. A cela vient s'ajouter la situation privilégiée du site notamment par rapport aux oiseaux : à la proximité de la Baie de Somme et sur la grande voie de migration du littoral de l'Europe de l'Ouest.

Ce site est concerné par les zonages suivants :

- Site RAMSAR (conservation des zones humides)
- ZICO (zone d'intérêt communautaire pour la protection des oiseaux)
- NATURA 2000 (conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore)
- ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique)
- SITE INSCRIT au titre de la loi du 2 mai 1930
- SITE PRIORITAIRE au schéma départemental des milieux naturels de la Somme (réalisé par le Conseil Général)

L'Etat, la Région, le Département mettent en œuvre une politique de la nature souhaitée par tous.

Depuis longtemps, la commune et ses habitants ont su préserver tout ce secteur et nous souhaitons continuer dans ce sens.

Par conséquent, je vous prierai de bien vouloir revoir votre itinéraire en supprimant notre commune de votre plan.

Je vous informe que l'adresse copie de ce courrier aux instances nationales et départementales.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Ce courrier a été adressé à :

Mr le Ministre de l'Intérieur - Mr le Ministre de l'équipement - Mr le Ministre de l'environnement Mr le Préfet de la Somme - Mr le Sous-préfet d'Abbeville - Le Conseil Général de la Somme Mr MAQUET Conseiller général - Mr BIGNON Député - Com des Com de Gros Jacques

A ce jour, nous n'avons reçu aucune réponse.



PARENTS D'ELEVES

Nous remercions toutes les personnes présentes lors de notre première soirée couscous - paëlla avec une très bonne participation.

120 personnes ont répondu présent. Nous remercions également Franck et Alain ainsi que leur personnel pour leur accueil chaleureux.





HARMONIE MUNICIPALE



Le samedi 5 mars, salle Charles Lecat, était organisée la choucroute de l'harmonie municipale. Malgré les conditions climatiques défavorables plus de 100 personnes sont venues déguster une délicieuse choucroute.

Les amateurs de danse et de musette se sont fait plaisir grâce a James CAUBERT à l'accordéon.

Les membres du bureau, les musiciens adressent leurs vifs remerciements aux personnes présentes à cette soirée.

Nous leur donnons rendez vous pour l'année prochaine.









Comme l'an dernier l'association groupera vos commandes de fleurs pour obtenir les mêmes prix que ceux pratiqués aux collectivités.

• Une présentation des plantes sera faite le samedi 23 avril 2005 avec la prise de commandes salle de la mairie de 10 à 12 heures.

La livraison se fera le samedi 14 mai 2005 parking de la mairie de 10 à 12 heures,



Le paiement sera effectué à la commande.

TARIFS PRINTEMPS 2005

.....

Plantes à massif annuelles barquette de 10 : 2 € 60

Œillet d'Inde

Rose d'Inde

Pétunia

Lobélia

Impatiens

Cinéraires

Agératum

Bégonia

Sauge

Géraniums doubles

Géraniums lierres

Rois des balcons

Fuschias

Bouture godet 8 x 8

Barquette de 10 : 7 € 20

Demi-potée ☐ 11cm

1 € 32

Géraniums de semis simples (1/2 potée □ 11 cm) 1 € 32

Dahlias nains - Coleus de semis en godet 8 x 8 Barquette de 10 : 3€ 60

Divers plantes de suspension

(bidens - plectranthus - sanvitalia - surfinia - verveine retombante...)

pot de □ 10 cm 1 € 32

Terreau: 50 litres





AUDITION des élèves de l'Ecole de musique du Littoral Picard (Ault, Bthencourt sur mer, Woignarue)



Samedi 12 mars au casino d'Ault, les élèves de l'école de musique du littoral Picard ainsi que la chorale du SIVU musique avaient rendez-vous devant un public venu les encourager pour leur représentation.

Durant cette soirée, les élèves, seuls ou accompagnés par leur professeur ou un ensemble de musiciens commençaient leur récital.

Les élèves de Woignarue étaient représentés par :

- Maximiliaan DE RAEDT au tuba
- Astrid DE RAEDT à la clarinette
- Cécile PINEAU à la clarinette
- Mélanie DELPLANQUE à la clarinette
- Sylvie DARGNIER à la clarinette
- Anne-Sophie SALESSE à la flûte
- Elodie MORELLE à la flûte
- Elodie DAMIS à la flûte
- Aurélie DAMIS au saxophone alto
- Manon DE RAEDT au saxophone alto
- Alexander DE RAEDT à la percussion
- Laurine DUPUIS à la percussion
- Valentin SALESSE à la percussion









Ces élèves après avoir passé brillamment leur audition ont reçu un diplôme sous les encouragements et les applaudissements du public.

LES AINES





Le jeudi 3 mars dernier, pour la deuxième année consécutive, l'association "Les Amis des Aînés" avait convié ses membres à un repas servi à la demeure d'Hautebut.

La neige et le froid n'ont pas découragé la soixantaine de personnes inscrites d'être présentes. Tous les participants ont apprécié l'excellent repas préparé par Franck et son équipe et tous sont repartis ravis de ces quelques heures de détente qui leur ont permis de se retrouver.



Calendrier des fêtes

Samedi 2 avril Couscous du jumelage à la salle Charles Lecat

Samedi 16 avril Loto du Centre Aéré à la salle Charles Lecat

Dimanche 24 avril Marché artisanal organisé par le jumelage

Samedi 30 avril Buffet campagnard du COW Foot

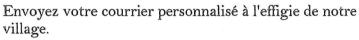
Etat civil

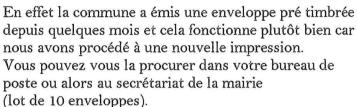
Décès: Madame PETIT Paulette Vve BRIET André (86 ans) Monsieur LAURETTE Régis

le 28 mars 2005 à St Valéry/Somme

(56 ans) le 29 mars 2005 à Woignarue









Attention course cycliste

Le Vélo-club Côte Picarde organise son épreuve cyclosportive dénommée LA BAPTISTE le 10 avril 2005.

Cette épreuve regroupant plus de 500 coureurs traversera le hameau de Hautebut à 8 h 48

Le départ et l'arrivée auront lieu à Mers les Bains. Départ 8 h 30 – arrivée vers 12 h 20. Le parcours d'une distance de 147 kms emmènera le peloton vers Cayeux, le Crotoy, Rue, Crécy en Ponthieu, Domvast, Port le grand, Miannay, Acheux en vimeu, Embreville, Béthencourt, Mers les bains.

Un livre disponible à la bibliothèque Le roman met en scène un village du Périgord noir et ses habitants, bourgeois, nobles et pauvres gens, dans les années 1920 et 1930. Many a dix ans quand elle commence le récit de sa vie. Hantée par le souvenir de sa mère, Léa, morte mystérieusement quelques années plus tôt, elle cherche la vérité en interrogeant les uns et les autres : son père, qui tient le "cabaret des oiseaux", sa tante bigote et avare, qui l'élève, sa cousine "de la ville", le châtelain du village et surtout Jeannot, un garçon plus âgé qu'elle, presque un homme, qu'elle aime en secret.

Léa, l'étrangère, trop belle et trop fragile, s'est-elle vraiment étouffée dans son sommeil ? Le lunatique et inquiétant facteur Darius accuse : "On l'a assassinée." Many désespère d'avoir un jour une certitude sur la mort de sa mère. Et commence son enquête.

